

## Formulaire d'évaluation des Analyses de pratique niveau II - volée 20-23

Module concerné :

S.ER.SO.3574.F.22 Intégration 4 si ni  
 S.ER.SO.2372.F.21 Intégration 2 si ni

Nom de l'étudiant·e :

Nom de l'enseignant·e référent·e :

Nom du praticien ou de la praticienne formatrice :

Lieu de stage :

Dates du stage :

Du 22 août au 21 octobre 2022

Critères	Commentaires	Points au 1/4
<b>1. Le contrat pédagogique tripartite</b> (noté au moment de la remise du CPT à l'enseignant·e)	(La sévérité de la notation tient compte du niveau de stage)	
Le contrat est communiqué dans le temps imparti.		
Les objectifs sont en adéquation avec le lieu de stage.		
Les objectifs sont opérationnels et suffisamment détaillés.		
	<b>Total sur 3 point</b>	<b>0</b>
<b>2. La visite de stage</b> (présence obligatoire)	La sévérité de la notation tient compte du niveau de stage	
Capacité à décrire concrètement et avec précision les diverses activités effectuées durant le stage.		
Capacité à exposer les divers cas suivis et à montrer les démarches professionnelles effectuées (évaluation, problématisation, planification, démarches EBP, collaboration).		
Capacité à répondre de façon précise aux questions lors de l'entretien en démontrant des capacités d'analyse et de réflexion.		

Capacité à mettre en œuvre les savoirs acquis à l'école, à transférer les acquis du stage précédent (centration sur le client, construction des séances, démarches professionnelles) et à tirer parti de l'offre institutionnelle.		
Capacité à mettre en évidence son évolution depuis le début du stage et à discerner les acquisitions qu'il reste à faire (auto-évaluation).		
	<b>Total sur 5 points</b>	<b>0</b>
<b>3. Session d'analyse de pratique</b> (présence obligatoire)	La sévérité de la notation tient compte du niveau de stage	
Capacité à présenter oralement ses prises de position et ses commentaires.		
Capacité à tenir compte des propos de l'enseignant-e ou des pairs pour développer ses réflexions.		
Capacité à développer une approche critique du travail présenté par ses pairs.		
Capacité à s'engager de manière constructive dans les travaux du groupe.		
	<b>Total sur 4 points</b>	<b>0</b>
<b>4. Version intermédiaire du rapport de stage lors de la session d'analyse de pratique</b>	La sévérité de la notation tient compte du niveau de stage	
Le rapport respecte les normes rédactionnelles, est clairement rédigé, respecte l'anonymat et contient les éléments demandés.		
Le rapport présente des informations et des données précises, pertinentes, utiles et organisées pour comprendre la complexité de la situation, établir la problématisation et définir une intervention.		
Les démarches d'évaluation choisies sont en rapport avec la situation du client ou de la client-e et avec le contexte institutionnel du ou de la client-e.		
Le rapport fait état des résultats de sa recherche de données probantes.		

Les éléments cliniques rapportés sont en rapport avec la démarche théorique (le cadre de référence et les modèles pertinents).		
	<b>Total sur 5 points</b>	<b>0</b>
<b>5. Version finale du rapport de stage</b>	La sévérité de la notation tient compte du niveau de stage	
Qualité formelle du document en particulier : respect des règles de présentation, orthographe, exactitude des termes, style scientifique et présence des références bibliographiques.		
Le rapport est structuré, cohérent et précis.		
Le rapport montre une démarche achevée de recherche de sources documentaires pertinentes et d'emploi de celles-ci.		
Le rapport prend en compte les commentaires issus de la session de deux jours d'analyses de pratique.		
Les cadres et les modèles choisis sont utilisés pour produire les données, la problématisation, le plan et le programme d'intervention.		
Le rapport fait état d'une démarche centrée sur le ou la client·e et tenant compte du concept personne-environnement-occupation.		
Le rapport montre la progression de l'intervention et l'évaluation, complète ou partielle, des résultats.		
	<b>Total sur 7 points</b>	<b>0</b>
<b>6. Session d'analyse de pratique post-stage (présence obligatoire)</b>		
Capacité à énoncer les compétences professionnelles acquises durant le stage.		
Capacité à développer une approche critique des apprentissages effectués et à situer ces apprentissages dans le cursus de sa formation pratique.		
	<b>Total sur 2 points</b>	<b>0,00</b>

	<b>Total final sur 26 points</b>	<b>0,00</b>
Absences non justifiées aux analyses de pratiques	2 pts en moins par 1/2 jours, avant, pendant et après le stage	
	<b>Total final</b>	<b>0,00</b>

Chaque critère vaut 1 point et peut être noté au ¼ de point.

La note finale se calcule sur 26 points. Si la visite de stage n'a pas lieu, elle se calcule sur 21 points.

Si l'étudiant-e est dans une condition particulière (stage à d'autres dates, absence de sessions d'analyses de pratique, ...), le formulaire est rempli pour ce qui est possible et la note calculée en conséquence.

Remédiation si note supérieure ou égale à 3.5 et inférieure à 4 (de 17 à 15 points) : compléter le rapport de stage pour obtenir 4 Répétition si note inférieure à 3.5 (dès 14,75 points): reprendre des analyses de pratique en fin de formation	<b>Note finale sur 6 et au dixième de point (total / 26 x 6):</b>	<b>0,00</b>
--	---	-------------

L'absence à une session d'analyses de pratique avant, pendant ou après le stage, quelle qu'en soit la raison, entraîne une pénalisation de 2 points supplémentaires par demi-journée. Toutefois, en cas d'absence justifiée, l'étudiant peut négocier un travail compensatoire avec l'enseignant-e référent-e.

Un rapport intermédiaire rendu hors délai obtient au maximum 1 point sur 5 sur le formulaire d'évaluation des analyses de pratiques. Non-rendu pour les analyses de pratiques, il obtient 0 point sur 5. Un rapport final rendu hors délai obtient au maximum 1 point sur 7. Lorsque le rapport final de stage n'a pas été rendu pour les analyses de pratiques finales, il obtient 0 point sur 7.

**La note des analyses de pratique vaut pour la moitié de la créditation du module Intégration 4, respectivement intégration 2.**

L'enseignant-e qui suit l'étudiant-e remet l'original de ce formulaire, qui est destiné au dossier de l'étudiant-e, au ou à la responsable du module Formation pratique. Une copie de ce formulaire est retournée par l'enseignant-e, à l'étudiant-e, avec le rapport de formation pratique annoté.

Date :

Signature de l'enseignant-e :